

Déclaration du SNUipp/FSU 27 CAPD du vendredi 3 février 2017



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Deux rapports récents ont de quoi interpeller. L'un, sénatorial, souligne que le taux de démissions dans le 1^{er} degré a triplé entre 2012 et 2016. L'autre, ministériel, révèle que les enseignants des écoles sont particulièrement exposés aux risques psychosociaux et subissent le plus de contraintes de temps et de pression. Cela confirme que la dégradation des conditions de travail est devenue une réalité indiscutable. Nous avons déjà reconnu que les choix budgétaires de ce gouvernement, s'ils ont commencé d'inverser la logique du précédent quinquennat, n'ont redonné à l'école ni la sérénité, ni les moyens suffisants pour mieux avancer sur le chemin de la réussite de tous. L'empilement de réformes si nécessaires soient-elles, ne sont qu'une charge supplémentaire pour les PE si elles ne sont pas accompagnées de moyens sur le terrain. L'un des exemples les plus flagrants est celui de l'inclusion qui bouscule aujourd'hui fortement, et à tous les niveaux, les pratiques professionnelles. Pourtant nos collègues repoussent souvent les limites du possible car avec nous, ils partagent une vision de l'école basée sur des valeurs d'émancipation et d'humanisme. Le modèle de l'école inclusive implique des réponses en termes de moyens, de formations initiale et continue, d'effectifs, d'abondement des postes d'enseignants spécialisés... parce qu'aucune souffrance n'est supportable, ni celle de nos collègues, ni celle des élèves que nous accueillons. C'est bien ce que nous avons ressenti lors du stage sur l'inclusion que nous avons organisé hier et qui a rassemblé 70 personnes, preuve que ce sujet est prégnant chez les collègues.

C'est dans ce contexte de conditions de travail dégradées, d'incertitudes, d'interrogations quant à la pérennisation et l'abondement des postes RASED, que nous est soumise une réforme de la formation professionnelle spécialisée.

La baisse du volume de formation avant certification qui passe de 400 à 300 heures, la forte réduction du stage préparant à la prise de poste, les

exigences et la qualité de la certification revues à la baisse , les interrogations qui subsistent en termes de gestion des personnels, le sentiment fortement exprimé par nos collègues d'un renoncement à la prévention et l'adaptation à la difficulté scolaire, le sentiment d'un renoncement à la prise en compte de toutes les spécificités de prise en charge de tous les élèves à BEP, d'une volonté d'harmonisation des missions des enseignants des RASED, de vouloir en faire avant tout des personnes ressources ... sont autant d'éléments qui ont amené le SNUipp/FSU à se prononcer contre le décret du CAPPEI au CSE.

Pour ce qui est de notre département , si le SNUipp/FSU 27 se félicite du retour à 2 phases de saisies de vœux pour le mouvement, celui-ci ne doit pas être le prétexte à un resserrement du calendrier de la carte scolaire qui ne permet pas aux délégués du personnel de défendre convenablement les écoles impliquées dans des fermetures de classes.

Quant à votre volonté, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de fondre les ZIL et les brigades dans un même contingent, le SNUipp/FSU 27 y voit un risque de « secondarisation » du remplacement avec une augmentation des absences de courtes durées non suppléées. Puisque nous parlons du remplacement, de nombreuses remontées de collègues nous font part de multiples dysfonctionnements depuis la mutualisation d'Evreux 2, 3 et 5. Comme nous l'évoquions, lors de la présentation de ce dispositif, rien ne peut remplacer l'expertise de proximité (ce maillage est bien sûr aussi valable pour la carte scolaire mais nous en reparlerons lors du CTSD). Nous avons déjà eu l'expérience malheureuse de la DAPAEC... C'est pourquoi nous demandons, avant d'entamer une refonte du remplacement, un bilan de cette mutualisation.

Nous étudions aujourd'hui les barèmes des collègues désirant changer de département. Le nombre de demandes s'amplifie. Et le nombre de déçus augmentera également. Comme une litanie, nous répétons d'une année sur l'autre la même antienne. De nombreux collègues vont encore voir leur condition de vie se détériorer (éloignement professionnel et/ou affectif, difficultés financières etc). Quand donc le ministère comprendra -t-il qu'un enseignant dégagé des contraintes matérielles est plus en capacité

de bien faire son métier ? Nous avons à propos des mutations une interrogation qui concerne les ineat/exeat accordés au mois de janvier. Nous sommes ravis pour les collègues qui les ont obtenus mais les règles ont-elles changées puisque jusqu'à présent on nous affirmait que tout était bouclé en septembre ?